



C/2025/6213

14.11.2025

Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objections

SA.117491

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/6213)

Date d'adoption de la décision	27.10.2025	
Numéro de l'aide	SA.117491	
État membre	France	
Région		
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aide d'État SA.117491 (2025/N) – France - Compensation des cotisations spécifiques T2 dans le secteur du transport ferroviaire de marchandise.	
Base juridique	Décret instituant un régime d'aide en faveur des entreprises de fret ferroviaire employant certains salariés affiliés au régime spécial de retraite du personnel de la SNCF	
Type de la mesure	Régime d'aide	
Objectif	Développement sectoriel, Protection de l'environnement	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 225 000 000 EUR	
Intensité		
Durée	A partir de 1.1.2025	
Secteurs économiques	Transport ferroviaire de fret	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire (CPRPF) 17 avenue général Leclerc 13347 MARSEILLE Cedex 20	
Autres informations		

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<https://competition-cases.ec.europa.eu/search?caseInstrument=SA>